

Le Pinocchio géant sous les feux de la rampe Restera, restera pas. Le Pinocchio géant qui se trouve dans la zone industrielle de Saint-Légier est sous les feux de la rampe.

Symbole de l'atelier Volet, le pantin en bois de 13,27 m a reçu, le week-end dernier, la visite d'une délégation transalpine, liée à un parc d'attractions dédié à Pinocchio et visité par 200 000 visiteurs tous les ans. Au programme, notamment, la découverte de la sculpture de bois. «Ma, ce n'est pas une construction, c'est une authentique œuvre d'art», s'est exclamé un des hôtes. Pourtant, Pierre Volet (patron de l'atelier éponyme) vient tout juste de déposer le dossier de mise à l'enquête. Forcément a posteriori puisque la gigantesque marionnette de 35 tonnes est érigée depuis plusieurs mois. Et qu'il s'agit désormais d'obtenir: le permis de construire! Conseiller communal, Patrick Brunshwig avait en son temps dénoncé le procédé en séance du Légitatif. Mais Pierre Volet l'a déjà dit à plusieurs reprises: «Si l'on ne veut pas de mon Pinocchio où il se trouve, je l'offrirai à la commune. Je peux également négocier avec la direction du parc d'attraction italien consacré à Pinocchio. Durant leur week-end de visite, les responsables du parc ont envisagé l'opportunité de nous en commander un» conclut Pierre Volet. C. BO.ÉDOUARD CURCHOD

Le géant restera-t-il dans la zone industrielle? Le débat fait rage actuellement. Restera, restera pas? Le Pinocchio géant qui se trouve dans la zone industrielle de Saint-Légier est sous les feux de la rampe. Symbole de l'atelier Volet, le pantin en bois de 13,27 m a reçu, le week-end dernier, la visite d'une délégation transalpine, liée à un parc d'attractions dédié à Pinocchio et visité par 200 000 visiteurs tous les ans. Au programme, notamment, la découverte de la sculpture de bois. «Ma, ce n'est pas une construction, c'est une authentique oeuvre d'art», s'est exclamé un des hôtes. Pourtant, Pierre Volet (patron de l'atelier éponyme) vient tout juste de déposer le dossier de mise à l'enquête. Forcément a posteriori puisque la gigantesque marionnette de 35 tonnes est érigée depuis plusieurs mois. Et qu'il s'agit désormais d'obtenir: le permis de construire! Conseiller communal, Patrick Brunshwig avait en son temps dénoncé le procédé en séance du Légitatif. Mais Pierre Volet l'a déjà dit à plusieurs reprises: «Si l'on ne veut pas de mon Pinocchio où il se trouve, je l'offrirai à la commune. Je peux également négocier avec la direction du parc d'attraction italien consacré à Pinocchio. Durant leur week-end de visite, les responsables du parc ont envisagé l'opportunité de nous en commander un» conclut Pierre Volet. C. BO.

02.12.2006